

PRO-FEDERAL OBLIGATIONS ESG OPCVM

RAPPORT ANNUEL
31/12/2019

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	11
5. Certification du Commissaire aux Comptes	17
6. Comptes de l'exercice	19

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

pro-FEDERAL OBLIGATIONS ESG

Code ISIN - Part P : FR0010485250

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

pro-FEDERAL OBLIGATIONS ESG est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

Son objectif est de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Eonia capitalisé +1,50 % à travers la gestion d'un portefeuille investi essentiellement en obligations libellées en euros et en parts et actions d'OPC.

La stratégie d'investissement : Pour atteindre son objectif, le fonds est géré de manière discrétionnaire en mettant en œuvre des stratégies obligataires diversifiées (stratégies directionnelles et stratégies d'allocation d'actifs) en sélectionnant des investissements intégrant simultanément des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dans cette perspective, le gérant s'appuie sur l'expertise des analystes de Federal Finance Gestion mais aussi sur de nombreuses sources d'information externes.

1) Concernant l'analyse extra-financière, celle-ci est systématique et est réalisée sur l'ensemble des actifs composant le portefeuille, en amont du processus de sélection des actifs par le gérant.

S'agissant des titres vifs, les analystes leur attribuent une note basée sur les critères ESG. Les notes sont réparties pour chaque secteur d'activité étudié, sur une échelle allant de A à E, A étant la meilleure note et E la moins bonne. Le gérant pourra sélectionner les titres vifs notés D, E ou les titres non notés au maximum jusqu'à 20 % de l'actif net.

S'agissant des OPC, la société de gestion ne sélectionne que des OPC dont la stratégie est basée sur une prise en compte des critères ESG contraignants. Elle réalise une analyse des processus de gestion ESG des fonds et sélectionne les OPC appliquant les mêmes contraintes que celles applicables aux des titres vifs. Concernant les OPC externes, la société de gestion sélectionne les véhicules dont les contraintes ESG se rapprochent de ses propres contraintes (best-in class exclusion). L'attention de l'investisseur est toutefois attirée sur le fait qu'en dépit des mesures de vigilance prises par la société de gestion, des disparités d'approche sur les critères ESG, peuvent exister entre celle retenue par Federal Finance Gestion (tel que décrite pour la sélection des titres vifs) et celle adoptée par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés.

Au final, 80% des actifs composant le portefeuille sont soumis aux contraintes ESG.

2) S'agissant des stratégies obligataires diversifiées et d'allocation d'actifs, le fonds peut investir jusqu'à 90% de son actif en obligations de tout émetteur à taux fixe, variable ou révisable, libellées en euros. Il pourra intervenir, dans la limite de 10% de son actif, sur des obligations libellées en devises autres que l'euro.

Le FCP pourra ainsi intervenir sur :

- Les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lequel le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit « Investment grade » (notées supérieures ou égales à BBB- par les agences de notations ou une notation équivalente par analyse de la société de gestion) ;
- des obligations High Yield (notées en dessous de BBB- par les agences de notations ou une notation équivalente par analyse de la société de gestion) dans la limite de 25% maximum de l'actif net dont 10% maximum de l'actif net seront réalisées sur des émissions non libellées en euro et sur des obligations émises sur les marchés émergents ;
- des obligations émises sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur. La Société de Gestion s'appuie notamment sur des moyens internes pour affiner ses évaluations des risques de crédit.

L'actif peut également être investi en parts et/ou actions d'OPC français ou européens, à hauteur de 50 % maximum. Ces OPC seront essentiellement de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euros », « Monétaire » ou « Monétaire court terme », ou des OPC investis dans des proportions variables en actions et/ou titres de créances et autres produits de taux, investis principalement sur les marchés de taux gérés par Federal Finance Gestion et/ ou par des sociétés de gestion liées et/ou par des sociétés de gestion externes. A titre accessoire, le FCP pourra être investi dans des OPC de classification « obligations et autres titres de créances internationaux ».

Le fonds pourra également investir en instruments du marché monétaire dans la limite de 20 % de son actif.

L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du degré de risque est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme »). Il pourra recourir à des instruments dérivés en couverture des risques de taux, de change et de crédit, en exposition du risque de taux. La sensibilité globale du portefeuille se situe entre -2 et +8. Elle mesure la variation du prix de l'obligation pour une variation de 1% des taux d'intérêt.

- Indicateur de référence : EONIA capitalisé + 1.50 %. Le fonds est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice. Cet indice est simplement utilisé comme élément d'appréciation a posteriori de la gestion.

- **Durée minimale de placement recommandée : 3 ans.**

- Fonds de capitalisation des revenus.

- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque de marché des obligations en euro sur lequel il est investi.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de liquidité : difficulté ou impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPC investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie.
- Risque de crédit : risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur
- Risque de contrepartie : risque de non respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.
- Risque liés aux instruments dérivés : risque de variations de la valeur liquidative si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre.

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

pro-FEDERAL OBLIGATIONS ESG

Code ISIN - Part GP : FR0010222067

Géré par FEDERAL FINANCE GESTION - Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

pro-FEDERAL OBLIGATIONS ESG est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

Son objectif est de rechercher, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'Eonia capitalisé +1,50 % à travers la gestion d'un portefeuille investi essentiellement en obligations libellées en euros et en parts et actions d'OPC.

La stratégie d'investissement : Pour atteindre son objectif, le fonds est géré de manière discrétionnaire en mettant en œuvre des stratégies obligataires diversifiées (stratégies directionnelles et stratégies d'allocation d'actifs) en sélectionnant des investissements intégrant simultanément des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dans cette perspective, le gérant s'appuie sur l'expertise des analystes de Federal Finance Gestion mais aussi sur de nombreuses sources d'information externes.

1) Concernant l'analyse extra-financière, celle-ci est systématique et est réalisée sur l'ensemble des actifs composant le portefeuille, en amont du processus de sélection des actifs par le gérant.

S'agissant des titres vifs, les analystes leur attribuent une note basée sur les critères ESG. Les notes sont réparties pour chaque secteur d'activité étudié, sur une échelle allant de A à E, A étant la meilleure note et E la moins bonne. Le gérant pourra sélectionner les titres vifs notés D, E ou les titres non notés au maximum jusqu'à 20 % de l'actif net.

S'agissant des OPC, la société de gestion ne sélectionne que des OPC dont la stratégie est basée sur une prise en compte des critères ESG contraignants. Elle réalise une analyse des processus de gestion ESG des fonds et sélectionne les OPC appliquant les mêmes contraintes que celles applicables aux titres vifs. Concernant les OPC externes, la société de gestion sélectionne les véhicules dont les contraintes ESG se rapprochent de ses propres contraintes (best-in class exclusion). L'attention de l'investisseur est toutefois attirée sur le fait qu'en dépit des mesures de vigilance prises par la société de gestion, des disparités d'approche sur les critères ESG, peuvent exister entre celle retenue par Federal Finance Gestion (tel que décrite pour la sélection des titres vifs) et celle adoptée par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés.

Au final, 80% des actifs composant le portefeuille sont soumis aux contraintes ESG.

2) S'agissant des stratégies obligataires diversifiées et d'allocation d'actifs, le fonds peut investir jusqu'à 90% de son actif en obligations de tout émetteur à taux fixe, variable ou révisable, libellées en euros. Il pourra intervenir, dans la limite de 10% de son actif, sur des obligations libellées en devises autres que l'euro.

Le FCP pourra ainsi intervenir sur :

- Les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lequel le Fonds investit bénéficie d'une notation de crédit « Investment grade » (notées supérieures ou égales à BBB- par les agences de notations ou une notation équivalente par analyse de la société de gestion) ;
- des obligations High Yield (notées en dessous de BBB- par les agences de notations ou une notation équivalente par analyse de la société de gestion) dans la limite de 25% maximum de l'actif net dont 10% maximum de l'actif net seront réalisées sur des émissions non libellées en euro et sur des obligations émises sur les marchés émergents ;
- des obligations émises sur les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur. La Société de Gestion s'appuie notamment sur des moyens internes pour affiner ses évaluations des risques de crédit.

L'actif peut également être investi en parts et/ou actions d'OPC français ou européens, à hauteur de 50 % maximum. Ces OPC seront essentiellement de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euros », « Monétaire » ou « Monétaire court terme », ou des OPC investis dans des proportions variables en actions et/ou titres de créances et autres produits de taux, investis principalement sur les marchés de taux gérés par Federal Finance Gestion et/ ou par des sociétés de gestion liées et/ou par des sociétés de gestion externes. A titre accessoire, le FCP pourra être investi dans des OPC de classification « obligations et autres titres de créances internationaux ».

Le fonds pourra également investir en instruments du marché monétaire dans la limite de 20 % de son actif.

L'ajustement, à la hausse comme à la baisse, du degré de risque est réalisé en permanence par le gérant, en fonction de ses anticipations (possibilité d'utiliser des instruments de gestion des risques financiers appelés « instruments financiers à terme »). Il pourra recourir à des instruments dérivés en couverture des risques de taux, de change et de crédit, en exposition du risque de taux. La sensibilité globale du portefeuille se situe entre -2 et +8. Elle mesure la variation du prix de l'obligation pour une variation de 1% des taux d'intérêt.

- Indicateur de référence : EONIA capitalisé + 1.50 %. Le fonds est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice. Cet indice est simplement utilisé comme élément d'appréciation a posteriori de la gestion.

- **Durée minimale de placement recommandée : 3 ans.**

- Fonds de capitalisation des revenus.

- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

31/12/2019

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

L'année 2019 a été marquée par le regain de tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et l'issue du Brexit. Le manque de visibilité a provoqué l'affaiblissement du commerce international et le ralentissement de l'économie mondiale (+3,7% en 2018 contre +3,1% en 2019). Cependant, la consommation des ménages s'est montrée plus résistante, soutenue aux Etats-Unis par la bonne orientation du marché du travail, en Allemagne par les hausses de salaires et en France par la hausse du pouvoir d'achat (mesures budgétaires post gilets jaunes).

Afin de limiter l'impact négatif de l'incertitude sur la croissance mondiale, les principales Banques Centrales ont assoupli leurs politiques monétaires. De façon préventive, la FED a mis fin au relèvement de ses taux directeurs au premier trimestre, les a réduits à trois reprises (de 2,50% à 1,75%) à partir de juillet, et a relancé ses achats d'actifs (QE) en novembre. La BCE, quant à elle, a baissé son taux de dépôt (-0,4% à -0,5%) et repris ses injections de liquidités (TLTRO). Fortement sollicitées jusqu'à présent, les Banques Centrales ont appelé les gouvernements à plus de soutien budgétaire.

En Europe, l'Allemagne, particulièrement exposée au commerce international (Chine) et au secteur automobile, a vu son économie ralentir de +1,5% à +0,6%. A l'inverse, l'économie française, plus faiblement exposée, n'a que légèrement ralenti (de +1,6% à +1,3%). Du côté italien, les craintes de déficit excessif et les inquiétudes politiques entourant l'action du gouvernement Salvini ont accentué le ralentissement économique (croissance de +0,1%).

Dans ce contexte, les indices actions ont fortement rebondi au premier trimestre, corrigeant alors les excès à la baisse de fin 2018 et intégrant l'inflexion de la politique monétaire américaine ainsi que la réduction des craintes de récession.

Dans les mois qui suivirent, les craintes de « hard Brexit » (mars) et les menaces de Donald Trump (mai et août) sur les importations américaines en provenance de Chine, ont provoqué une forte baisse des indices actions, une hausse du dollar et de l'or (+15% sur l'année). Les pays émergents ont particulièrement accusé le coup affectés par la hausse du dollar, la baisse du pétrole et les tensions commerciales visant la Chine. Les taux longs obligataires américains et allemands ont accentué leurs baisses jusqu'à respectivement 1,46% et -0,71%. En Europe, l'apaisement de la situation italienne a cependant permis une forte baisse de l'écart de taux de la dette du pays avec les obligations allemandes.

Au quatrième trimestre, l'accord trouvé concernant le Brexit (31 octobre), la victoire de Boris Johnson aux élections législatives (12 décembre) et l'accord commercial entre les USA et la Chine (13 décembre) ont été salués par les marchés actions, l'indice CAC40 franchissant les 6000 points. Le dollar s'est affaibli jusqu'à 1,1225 €/\$. Les taux longs américains et allemands se sont tendus jusqu'à 1,92% et -0,19% respectivement. La meilleure visibilité en Grande-Bretagne a permis au marché anglais de surperformer tout comme les indices des pays émergents soutenus par la baisse du dollar, l'apaisement des tensions avec la Chine et la remontée du prix du pétrole. Sur l'année, la hausse des marchés actions est de 29% sur le S&P500, 23% sur l'Euro Stoxx 50, 26% sur le CAC40, 12% sur le FTSE, 18% sur le Nikkei, et de 15% sur le MSCI Emergents.

Sur l'année 2019, Pro Federal Obligations ESG (I) progresse de 4,83%, profitant de son exposition au crédit « Investment Grade ». Ce segment s'est en effet remarquablement comporté, aidé en cela par l'environnement de taux bas conduisant les investisseurs à rechercher des rendements plus attractifs que ceux des emprunts souverains. En outre, la reprise par la BCE de son programme d'achat d'actifs y a favorablement contribué.

Nous avons de nouveau, en 2019, été particulièrement actifs sur le marché primaire de la dette pour capter les primes d'émissions. Nous avons prioritairement axé nos achats sur le segment 5 – 7 ans présentant le couple rendement/risque le plus approprié pour le fonds. A noter que les investissements sont désormais réalisés en intégrant une approche extra-financière par la prise en compte de critères ESG.

Le portefeuille a fait l'objet d'une forte rotation, de nombreux emprunts ayant été vendus sur arbitrages sectoriels, géographiques ou financiers (rendements insuffisants).

La sensibilité du fonds aux taux d'intérêts a évolué tout au long de l'exercice en fonctions de nos anticipations sur l'évolution des taux. Elle s'est établie à 2,8 fin 2019 contre 1,9 un an plus tôt...

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE ISR I	2 507 726,75	2 833 429,68
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 15-11-25	2 117 892,40	1 085 368,50
ITALIE 4.50% 03/24	1 985 422,18	826 472,15
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 30-04-29	1 045 977,70	1 124 871,91
ISRAEL GOVERNMENT INTL BOND 1.5% 16-01-29	993 200,00	1 060 569,84
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	993 200,00	1 033 319,67
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	993 800,00	996 746,20
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	998 590,00	300 403,94
FRTR 2 1/4 05/25/24	1 137 564,26	0,00
AUCHAN 2.625% 30-01-24 EMTN	498 550,96	539 856,16

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **5 114 700,00**
 - **Change à terme :**
 - **Future : 5 114 700,00**
 - **Options :**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à l'article 314-75 du Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

• CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

• CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

• POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site www.federal-finance.fr où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

• RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

• POLITIQUE DE REMUNERATION

I. Gouvernance de la politique de rémunération

La Direction des Ressources Humaines du Groupe (DRH Groupe) est en charge de la coordination, entre les entités du Groupe, des réflexions et bonnes pratiques en matière de politique de rémunération.

La politique de rémunération du Groupe est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la DRH Groupe.

Cette politique, dont le cadre général est fixé par la DRH Groupe, fait l'objet d'adaptation par les filiales du Groupe pour tenir compte de leurs contraintes d'activité, économiques, concurrentielles ou réglementaires, particulières.

Le Comité exécutif du Groupe, quant à lui, valide le cadrage de la négociation annuelle obligatoire portant sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée.

C'est ensuite au niveau de chaque entité, et en fonction de la convention collective applicable que des mesures salariales sont, soit proposées à la négociation soit présentées aux instances du personnel élues, pour accord ou mise en œuvre unilatérale.

Dans ce cadre, le Comité des rémunérations du Groupe a pour mission, notamment, de s'assurer de la cohérence générale de la politique de rémunération et des dispositifs, mesures et pratiques qui s'y déploient.

1.1 Organisation du Crédit Mutuel Arkéa en matière sociale

Le Groupe est constitué du Crédit Mutuel Arkéa et de filiales formant une Unité Economique et Sociale, l'UES. Le Groupe est constitué du Crédit Mutuel Arkéa et de filiales formant une Unité Economique et Sociale, l'UES Arkade, et de filiales hors de l'UES Arkade.

L'UES Arkade regroupe les sociétés suivantes :

- Crédit Mutuel Arkéa ;
- Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne ;
- Fédération du Crédit Mutuel Massif Central ;
- Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ;
- Caisse Régionale du Crédit Mutuel Massif Central ;
- Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ;
- Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels ;
- Arkéa Crédit Bail ;
- Arkéa Capital Gestion ;
- Caisse de Bretagne de Crédit Mutuel Agricole ;
- Federal Finance ;
- Federal Finance Gestion.

Le statut social de ces entités s'organise principalement autour d'un tronc commun constitué de leur propre convention collective « Arkade » et d'accords d'entreprise.

Une filiale, hors UES, créée le 1^{er} juin 2011, Arkéa Société des Cadres de Direction (ASCD), est employeur des cadres supérieurs du Groupe et porte leur statut social. Les salariés d'ASCD, sont mis à disposition des différentes entités utilisatrices du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Les autres filiales hors ce périmètre exercent leur activité sur les divers domaines d'activité du Groupe.

Federal Finance Gestion est une société de gestion, filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Federal Finance Gestion est rattachée à la convention collective de l'UES Arkade et est soumise à la politique de rémunération qui est définie par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion expose donc la politique de rémunération du Groupe Crédit Mutuel Arkéa puis les spécificités liées au personnel identifié.

1.2 Le Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, dans le cadre de la surveillance exercée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution sur une base consolidée, exerce à son niveau les fonctions dévolues à toutes les entités du Groupe assujetties en matière d'examen de leur politique de rémunération.

Date de constitution et composition du Comité des rémunérations

Un Comité des nominations et des rémunérations a été créé en septembre 2008 puis, le 25 août 2014, il a été décidé de le dissocier en deux comités : un Comité des nominations d'une part et, un Comité des rémunérations d'autre part. Le fonctionnement de ce dernier est régi par une charte qui a été mise à jour puis validée par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa le 26 août 2014.

Le Comité des rémunérations du Groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé d'un président et de 2 à 3 membres, membres du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. L'un des membres du Comité est un administrateur représentant les salariés et ayant voix délibérative au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa.

Le président et les membres du Comité des rémunérations sont nommés par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa.

Missions du Comité des rémunérations

Dans le cadre de sa mission, le Comité des rémunérations du Groupe Crédit Mutuel Arkéa :

a/ S'assure de la cohérence générale de la politique de rémunération appliquée dans le Groupe, à la fois sur le plan des principes, des budgets et des allocations individuelles mis en œuvre par les lignes-métiers et entités au sein du Groupe et émet un avis.

b/ Procède à l'examen annuel des rémunérations, indemnités et avantages de toute nature accordés :

- Aux mandataires sociaux et principaux dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa, et aux dirigeants effectifs des filiales régulées ;
- Au responsable de la fonction de gestion des risques mentionné à l'article L 511-64 du Code monétaire et financier et au responsable de la conformité.

c/ Procède à l'examen annuel de la politique de rémunération des salariés dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque du Crédit Mutuel Arkéa ou d'une filiale.

d/ Procède à l'examen annuel de la politique de rémunération des salariés dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque des sociétés de gestion et/ou des OPC soumis aux Directives AIFM et OPCVM V (personnel identifié).

e/ Procède périodiquement à l'examen du montant des indemnités allouées aux administrateurs, membres de conseils de surveillance du Crédit Mutuel Arkéa et/ou de ses filiales.

Pour l'exercice de l'ensemble de ses missions le Comité des rémunérations dispose des moyens nécessaires et peut recourir à des conseils externes.

Le Comité des rémunérations rend compte régulièrement de ses travaux au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa et aux organes délibérants des filiales régulées du Groupe qui sont destinataires des informations les concernant contenues dans l'examen annuel de la politique de rémunération.

II. Politique de rémunération de Federal Finance Gestion

La politique de rémunération du Groupe vise à faire de la rémunération un levier efficace d'attraction, de fidélisation et de motivation des collaborateurs, contribuant à la performance sur le long terme de l'entreprise et de ses collaborateurs, tout en s'assurant de la conformité aux réglementations en vigueur dans le secteur financier.

Pour ses dirigeants, elle vise en outre à reconnaître la définition et la mise en œuvre de la stratégie du Groupe, validée par son Conseil d'administration, dans l'intérêt commun de ses clients et de ses collaborateurs.

Federal Finance Gestion, société de gestion filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa (le Groupe) emploie des salariés assurant la gestion financière, la stratégie, les activités d'analyse et la gestion des risques. Federal Finance Gestion est soumise notamment à la Directive AIFM et à la Directive OPCVM V.

Federal Finance Gestion fait partie de l'Unité Economique et Sociale dite « Arkade » (ou UES Arkade). Ses salariés sont couverts par la convention collective et les accords d'entreprise en vigueur au sein de l'UES Arkade.

Par ailleurs, Arkéa Société des Cadres de Direction (Arkéa SCD ou ASCD) également filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa met à disposition de Federal Finance Gestion des salariés ayant le statut de cadres de direction.

II.1 Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération définit les principes généraux de constitution, de fixation et de révision des salaires. Elle vise à attirer, motiver et fidéliser les salariés tout en respectant la stratégie de l'entreprise et les réglementations en vigueur dans son secteur d'activité.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation de performances individuelles et/ou collectives. Elle s'appuie sur une rémunération monétaire et des avantages sociaux. Elle est déclinée en tenant compte du contexte économique, social et concurrentiel du secteur d'activité sur lequel Federal Finance Gestion intervient.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion s'inscrit dans la politique de ressources humaines globale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa visant à favoriser la compétitivité de l'entreprise, à développer les compétences et à créer un climat social serein sans porter atteinte à l'intérêt des porteurs et des clients en gestion sous mandat.

Les indicateurs de rémunération variable mis en place au sein de Federal Finance Gestion sont établis dans le respect de la politique d'appétence au risque du Groupe qui cherche à situer le risque à un niveau compatible avec ses objectifs de développement tout en s'assurant de pouvoir toujours le maîtriser par son savoir-faire. Les niveaux de risque et de maîtrise de ce risque sont des critères faisant l'objet d'une très grande attention et se révélant particulièrement sélectifs dans l'orientation du développement.

II.2 Politique de rémunération au sein de l'UES Arkade

L'ensemble des salariés de l'UES Arkade bénéficie du même système de rémunération fixe (directe plus périphériques). La rémunération directe est établie en fonction de l'emploi occupé et des compétences requises pour l'exercer et évolue, collectivement, dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire portant sur les salaires.

Se trouve défini, conventionnellement, un répertoire des emplois détaillé qui précise pour chaque emploi les savoir, savoir-faire et savoir-être attendus des salariés. L'ensemble des emplois a été pesé (méthode HAY) permettant leur classement par niveau et d'y associer une rémunération plancher. Le processus annuel de promotion et d'entretien annuel d'appréciation permet d'apprécier l'évolution de compétences. Dans ce cadre, le collaborateur peut bénéficier d'une augmentation individuelle au choix, voire d'un changement d'emploi vers un niveau supérieur.

Pour ceux qui ne sont pas concernés par l'attribution de promotion, le contrat social de l'entreprise prévoit qu'une augmentation minimum leur soit attribuée au bout de quatre ans pour les employés et cinq ans pour les premiers niveaux de cadres.

Les collaborateurs bénéficient également d'un accord de participation et d'un contrat d'intéressement.

Par ailleurs, des primes discrétionnaires peuvent être attribuées aux collaborateurs qui réalisent une mission particulière et/ou au regard de leur implication.

Afin d'améliorer la performance des fonds gérés par Federal Finance Gestion, les gérants des tables actions, taux, multi-gestion, gestion privée, gestion sous mandats et gestion monétaire bénéficient depuis 2016, d'un mécanisme de rémunération variable. Celui-ci est plafonné au montant le plus faible entre 12 000 € et 20% de la rémunération annuelle brute de chaque collaborateur.

Federal Finance Gestion veille à ce que l'évaluation des performances prenne en compte des critères quantitatifs et qualitatifs. Lorsque les primes reposent pour partie sur des performances, Federal Finance Gestion veille à ce que leur montant total soit établi en combinant l'évaluation des performances de la personne et de l'unité opérationnelle ou de l'OPC concernés avec celle des résultats d'ensemble de la société.

Leur versement des primes allouées est soumis à des critères de déclenchement et leur calcul repose pour partie sur des critères de performance collective et sur des critères de performance individuelle.

La rémunération est composée essentiellement d'une composante fixe suffisante pour permettre, le cas échéant, de ne verser aucune prime.

Un dispositif de « bonification Groupe » a été mis en œuvre. Ce dispositif, glissant sur trois ans, prévoit pour chaque collaborateur du Groupe, sous condition d'atteinte de critères de déclenchement et d'indicateurs de performance fixés annuellement et identiques à ceux fixés aux membres du Comité de Coordination Générale, le versement d'un complément de rémunération sous la forme d'un supplément d'intéressement.

Ce dispositif a permis le versement en 2018 de 2 000 € bruts, pour un collaborateur exerçant à temps complet.

II.3 Politique de rémunération de la société ASCD dont les collaborateurs font l'objet d'une mise à disposition au bénéfice de Federal Finance Gestion.

Elle est définie en tenant compte du cadre général proposé par la Direction des Ressources Humaines Groupe.

Les cadres de direction et les cadres dirigeants salariés de la société ASCD bénéficient d'un salaire fixe et d'un dispositif de rémunération variable dont les modalités de calcul et de versement différé sont définies annuellement sur proposition du Comité des rémunérations.

Complémentaire de la rémunération fixe, la rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés. Elle est conditionnée avant toute chose par l'atteinte des objectifs mesurant la performance Groupe. Elle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

La prime de rémunération variable est définie en se basant sur la réalisation des objectifs Groupe et individuels.

Ainsi la mise en œuvre du dispositif demeure soumise à l'atteinte des indicateurs Groupe communs à tous les collaborateurs et portant sur le résultat d'exploitation, le coefficient d'exploitation, le coefficient d'engagement. Ces indicateurs de déclenchement intègrent dans leur détermination le coût du risque, l'évolution des provisions pour risques et charges et l'engagement du capital nécessaire eu égard aux risques encourus. Ces modalités suspensives du versement de la rémunération variable permettent ainsi d'assurer la prise en compte de l'ensemble des risques dans la détermination de l'assiette de rémunération.

Le cadre général de fixation des indicateurs individuels est défini par le Directeur général du Groupe par diffusion de notes techniques. Un groupe de travail pluridisciplinaire faisant intervenir les fonctions risques, conformité, finances et ressources humaines procède, quant à lui, à la revue des indicateurs pour s'assurer de leur cohérence et du respect des normes internes. Chaque Directeur de Pôle le décline ensuite par activité et par collaborateur lors d'un entretien annuel. Les indicateurs doivent être clairement identifiés et mesurables, même lorsqu'ils sont qualitatifs.

Les contributions de la part Groupe et de la part individuelle dans le calcul de la prime de rémunération varient selon l'entité et de la fonction du collaborateur concerné.

Le taux de rémunération variable appliqué au montant de rémunération fixe, servant au calcul de la prime, est déterminé par le responsable hiérarchique suite aux appréciations des réalisations effectives des collaborateurs. Son niveau fait l'objet d'une grille, déterminant un pourcentage cible et un pourcentage plafond.

Le versement de la rémunération variable est annuel.

II.4 Politique de rémunération du personnel identifié : salariés qui gèrent des OPCVM, des FIA relevant des paragraphes 1, 2, 3, 5 et 6 de la sous-section 2, des sous-sections 3, 4 et 5 de la section 2 du chapitre IV du titre Ier du livre II du code monétaire et financier

Federal Finance Gestion a recensé le personnel identifié au sens des Directives, lequel est constitué :

- du Président et des membres du Directoire,
- des gérants financiers,
- des responsables des fonctions support,
- des contrôleurs des risques,
- du RCCI,
- des contrôleurs internes,

Soit 44 personnes au 31 décembre 2018.

Eu égard au personnel identifié, qu'il s'agisse des collaborateurs qu'elle emploie directement ou qui sont mis à sa disposition par Arkéa SCD, Federal Finance Gestion met en place une politique de rémunération qui n'encourage pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPC et qui est conforme aux objectifs des OPC et à l'intérêt des porteurs.

Le principe de proportionnalité

Federal Finance Gestion est en mesure de remplir les conditions pour bénéficier du principe de proportionnalité posé par la Directive AIFM et la Directive OPCVM V. Le principe de proportionnalité autorise, pour l'ensemble de ses collaborateurs, à s'affranchir des contraintes relatives au processus de paiement de la rémunération variable (paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments, « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA, « report » d'une partie de la rémunération variable) et de l'obligation de créer un comité de rémunération.

Si, compte tenu d'évolutions ultérieures, les primes du personnel identifié devaient s'accroître significativement pour représenter plus de 30% de la rémunération fixe et plus de 100 000 euros par an, Federal Finance Gestion prendrait, en concertation avec le groupe, les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences posées par les Directives AIFM et OPCVM V.

Federal Finance Gestion s'assure également que le personnel identifié ne met pas en œuvre des stratégies permettant de contourner les exigences des Directives.

III. Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est globalement sécuritaire et prévue par les textes internes de l'entreprise. Elle est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la Direction des ressources humaines. Les enveloppes annuelles sont présentées aux instances du personnel ; leur utilisation est publiée dans les

rapports sociaux de l'entreprise. Ces derniers reprennent le détail des enveloppes utilisées : enveloppes de promotions, enveloppes de primes, variation globale de la masse salariale.

Il est rappelé que les salaires font l'objet d'un examen annuel en commission de négociation dans le cadre de la négociation annuelle sur les rémunérations (NAR) qui porte notamment sur les salaires effectifs et l'épargne salariale.

Le Comité de rémunération du Crédit Mutuel Arkéa procède à l'examen de la politique de rémunération de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion s'assure que la politique de rémunération est appliquée conformément aux principes qui ont été arrêtés. Dans cette perspective et bien que le principe de proportionnalité dispense de mettre en place un comité de rémunération, pour l'ensemble des rémunérations (FFG et ASCD), la fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue au Conseil de surveillance de FFG qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa instauré conformément à la Directive 2010/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010, lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

La politique de rémunération est présentée au conseil de surveillance de Federal Finance Gestion.

IV. Eléments Chiffrés pour 2018

PRENEURS DE RISQUE - FEDERAL FINANCE GESTION			
SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2018			
nombre de salariés	rémunérations fixes ⁽¹⁾	rémunérations variables ⁽²⁾	TOTAL
44	2 318 589	738 387	3 056 976
⁽¹⁾ rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature			
⁽²⁾ rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation abondement bonification			

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION
 1 Allée Louis Lichou
 29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 88 32.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERROR!!!
Invalid DBCONT style given!

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	38 311 456,29	27 503 832,93
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	34 161 735,38	23 665 668,53
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 161 735,38	23 665 668,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	4 082 820,91	3 826 284,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 082 820,91	3 826 284,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	66 900,00	11 880,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	66 900,00	11 880,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	74 321,10	66 121,00
Opérations de change à terme de devises		
Autres	74 321,10	66 121,00
Comptes financiers	1 187 882,45	1 149 938,26
Liquidités	1 187 882,45	1 149 938,26
Total de l'actif	39 573 659,84	28 719 892,19

PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	38 955 431,69	28 693 704,33
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	382 524,01	-168 995,43
Résultat de l'exercice (a, b)	75 833,24	123 566,37
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	39 413 788,94	28 648 275,27
Instruments financiers	66 900,00	11 880,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	66 900,00	11 880,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	66 900,00	11 880,00
Autres opérations		
Dettes	79 244,65	46 679,29
Opérations de change à terme de devises		
Autres	79 244,65	46 679,29
Comptes financiers	13 726,25	13 057,63
Concours bancaires courants	13 726,25	13 057,63
Emprunts		
Total du passif	39 573 659,84	28 719 892,19

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 0319		4 415 580,00
XEUR FGBL BUN 0320	5 114 700,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	282 358,64	308 186,92
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	282 358,64	308 186,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5 082,97	3 625,48
Autres charges financières		
Total (2)	5 082,97	3 625,48
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	277 275,67	304 561,44
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	206 589,22	181 970,40
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	70 686,45	122 591,04
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	5 146,79	975,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	75 833,24	123 566,37

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal. Sources : Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs.

Les Titres de Créances Négociables :

- Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus : BGN/CBBT.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, BMTN...) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les taux de marché utilisés sont :

- Pour les BMTN, la courbe de taux swap Euribor 3 mois ;
- Pour le reste, la courbe de taux swap Eonia.
- Les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé du différentiel entre la marge de négociation et la marge de l'émetteur.
- Les TCN acquis à moins de trois mois ou les TCN dont l'échéance arrive à trois mois (92j) sont valorisés de façon linéaire à compter de cette date au dernier taux connu jusqu'à l'échéance. Toutefois, en cas d'écartement sensible entre le dernier taux connu et la valeur de taux marché estimée du titre, cette méthode sera écartée au profit de la valeur de marché.

Les parts ou actions d'OPC :

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

Les Trackers (ETF, ETC...) :

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de la valeur liquidative ou à défaut, au cours de bourse à la clôture.

Les instruments financiers à terme listés :

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg.

Les instruments non cotés sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation en prenant considération par exemple les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

- Les contrats d'échanges sont valorisés au Mark to Market. Chaque cashflow est discounté par la courbe zéro coupon.

Les taux forward de la jambe flottante sont également calculés à partir de la courbe zéro coupon.

- Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.

- Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire augmentée des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

Mode d'enregistrement des frais de transactions

Les entrées de portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition « frais exclus » et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Ces frais s'entendent :

- des frais de gestion financière,
- des frais d'administration comptable,
- des frais de conservation,
- et des frais de distribution.

Présentation comptable du hors bilan

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

Le résultat est déterminé selon la méthode des intérêts encaissés**Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de gestion fixes sont plafonnés à :

- 0,70% TTC maximum sur la base de l'Actif Net pour la part P,
- 0,70% TTC maximum sur la base de l'Actif Net pour la part GP.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais indirects maximum Commissions de souscription Frais de gestion	Actif net	0,30% TTC Maximum
Commissions de mouvement Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
- Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	0 à 0,10% TTC maximum, selon les instruments

Frais de transaction

Les frais de transaction sont constitués des frais d'intermédiation et des commissions de mouvement.

- Frais d'intermédiation : l'intégralité des courtages est perçue par les intermédiaires.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts P et GP
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus et moins-values nettes réalisées	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	28 648 275,27	26 900 824,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	10 755 604,15	5 201 209,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 495 949,25	-2 689 342,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	717 647,95	181 576,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-61 595,03	-185 276,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	89 040,00	139 530,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-368 990,00	-327 590,00
Frais de transactions	-3 901,95	-3 639,37
Différences de change	-238,94	-618,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	984 430,29	-650 498,47
Différence d'estimation exercice N	782 055,56	-202 374,73
Différence d'estimation exercice N-1	202 374,73	-448 123,74
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	78 780,00	-40 490,00
Différence d'estimation exercice N	66 900,00	-11 880,00
Différence d'estimation exercice N-1	11 880,00	-28 610,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	70 686,45	122 591,04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	39 413 788,94	28 648 275,27

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30 690 843,41	77,87
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 470 891,97	8,81
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	34 161 735,38	86,67
Titres de créances		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
Taux	5 114 700,00	12,98
TOTAL Opérations de couverture	5 114 700,00	12,98
Autres opérations		
Actions		
TOTAL Autres opérations		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	30 690 843,41	77,87			3 470 891,97	8,81		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 187 882,45	3,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							13 726,25	0,03
Hors-bilan								
Opérations de couverture	5 114 700,00	12,98						
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			304 254,98	0,77	4 654 489,22	11,81	13 915 477,87	35,31	15 287 513,31	38,79
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 187 882,45	3,01								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	13 726,25	0,03								
Hors-bilan										
Opérations de couverture									5 114 700,00	12,98
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers	13 726,25	0,03						
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Dépôts de garantie en espèces	74 321,10
Total des créances		74 321,10
Dettes	Rachats à payer	18 967,32
	Frais de gestion	58 429,98
	Autres dettes	1 847,35
Total des dettes		79 244,65

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part P		
Parts souscrites durant l'exercice	191 736,284	10 293 743,68
Parts rachetées durant l'exercice	-15 047,994	-799 124,61
Solde net des souscriptions/rachats	176 688,290	9 494 619,07
Part GP		
Parts souscrites durant l'exercice	3 288,408	461 860,47
Parts rachetées durant l'exercice	-5 017,988	-696 824,64
Solde net des souscriptions/rachats	-1 729,580	-234 964,17

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part P	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part GP	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

• **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
Part P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	185 807,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GP	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 781,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

• **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 082 820,91
	FR0010859785	FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR I	2 140 110,36
	FR0010207548	FEDERAL OBLIGATIONS INTERNATIONALES	1 074 807,20
	FR0013440138	FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG I	867 903,35
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	75 833,24	123 566,37
Total	75 833,24	123 566,37

	31/12/2019	31/12/2018
Part P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	69 197,51	108 371,84
Total	69 197,51	108 371,84

	31/12/2019	31/12/2018
Part GP		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 635,73	15 194,53
Total	6 635,73	15 194,53

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	382 524,01	-168 995,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	382 524,01	-168 995,43

	31/12/2019	31/12/2018
Part P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	349 051,83	-148 214,94
Total	349 051,83	-148 214,94

	31/12/2019	31/12/2018
Part GP		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	33 472,18	-20 780,49
Total	33 472,18	-20 780,49

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	23 421 954,78	25 082 870,65	26 900 824,06	28 648 275,27	39 413 788,94
PRO-FEDERAL OBLIGATIONS ESG P					
Actif net en EUR	19 923 993,99	21 536 125,39	23 187 210,24	25 125 532,68	35 964 958,74
Nombre de titres	389 396,419	408 697,566	434 909,385	483 723,624	660 411,914
Valeur liquidative unitaire en EUR	51,17	52,69	53,32	51,94	54,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		0,48	0,27	-0,30	0,52
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,72	0,31	0,38	0,22	0,10
PRO-FEDERAL OBLIGATIONS ESG GP					
Actif net en EUR	3 497 960,79	3 546 745,26	3 713 613,82	3 522 742,59	3 448 830,20
Nombre de titres	26 327,757	25 920,780	26 824,436	26 118,395	24 388,815
Valeur liquidative unitaire en EUR	132,86	136,83	138,44	134,88	141,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		1,34	0,70	-0,79	1,37
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,88	0,85	0,99	0,58	0,27

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DAIMLER 0.0% 08-02-24 EMTN	EUR	910 000	899 321,15	2,28
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 0.25% 29-11-23	EUR	410 000	410 089,62	1,04
TOTAL ALLEMAGNE			1 309 410,77	3,32
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.0% 28-08-26	EUR	400 000	388 108,00	0,98
TOTAL BELGIQUE			388 108,00	0,98
DANEMARK				
DANBNK 0 7/8 05/22/23	EUR	650 000	661 999,83	1,68
NYKREDIT 0.875% 17-01-24 EMTN	EUR	820 000	841 573,69	2,13
TOTAL DANEMARK			1 503 573,52	3,81
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	900 000	910 703,66	2,30
BANKIA 1.125% 12-11-26	EUR	300 000	301 519,84	0,77
INMOBILIARIA COLONIAL 2.0% 17-04-26	EUR	300 000	326 297,51	0,83
NT CONS FIN 0.5% 14-11-26 EMTN	EUR	500 000	496 038,54	1,26
TOTAL ESPAGNE			2 034 559,55	5,16
ETATS UNIS AMERIQUE				
AAPL 0 11/15/25	EUR	500 000	497 617,50	1,26
AT & T 2.65% 12/21	EUR	500 000	523 461,83	1,33
BK AMERICA E3R+0.8% 07-02-22	EUR	500 000	502 932,75	1,28
F 2.33 11/25/25	EUR	490 000	500 579,98	1,27
FEDEX 0.45% 05-08-25	EUR	240 000	238 106,32	0,60
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.68% 10-05-21	EUR	400 000	401 547,17	1,02
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.125% 07-03-27	EUR	310 000	328 668,38	0,83
PROCTER AND GAMBLE 0.625% 30-10-24	EUR	800 000	826 442,99	2,10
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			3 819 356,92	9,69
FRANCE				
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	700 000	701 985,07	1,78
ALTAREA 2.25% 05-07-24	EUR	900 000	956 951,19	2,43
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	500 000	539 547,39	1,37
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT M 3.0% 21/05/2024	EUR	500 000	562 412,83	1,43
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	500 000	536 855,89	1,36
CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22	EUR	800 000	840 522,82	2,13
DASSAULT SYSTMES 0.125% 16-09-26	EUR	500 000	494 263,51	1,25
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	500 000	504 118,35	1,28
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	800 000	797 424,61	2,02
ESSILORLUXOTTICA 0.125% 27-05-25	EUR	600 000	599 085,67	1,52
FRTR 2 1/4 05/25/24	EUR	1 000 000	1 132 419,59	2,88
HAVAS 1.875% 08-12-20	EUR	300 000	304 254,98	0,77
ILIAD 0.625% 25-11-21	EUR	1 000 000	1 003 219,75	2,55
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	500 000	503 280,86	1,28
INGENICO COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FIN 1.625% 13-09-24	EUR	700 000	712 792,14	1,81
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	300 000	306 248,86	0,78

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
ORPEA 2.625% 10-03-25 EMTN	EUR	800 000	872 419,61	2,21
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24	EUR	600 000	638 135,13	1,62
SEB 2.375% 25-11-22	EUR	400 000	424 536,43	1,08
SG E3R+0.8% 22-05-24 EMTN	EUR	800 000	807 197,47	2,05
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	700 000	715 176,06	1,81
UBISOFT 1.289% 30-01-23	EUR	400 000	412 598,22	1,05
WENDEL 1.375% 26-04-26	EUR	200 000	208 350,90	0,53
TOTAL FRANCE			14 573 797,33	36,99
IRLANDE				
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	310 000	321 445,57	0,82
TOTAL IRLANDE			321 445,57	0,82
ITALIE				
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	605 000	648 593,03	1,65
INTE E3R+0.95% 19-04-22 EMTN	EUR	750 000	757 271,25	1,92
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	604 000	616 432,15	1,56
ITALIE 4.50% 03/24	EUR	1 000 000	1 180 903,79	2,99
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 15-11-25	EUR	1 000 000	1 099 669,34	2,79
SNAM 0.0% 12-05-24	EUR	500 000	495 467,50	1,26
TOTAL ITALIE			4 798 337,06	12,17
JAPON				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP E3R+0.55% 30-05-23	EUR	1 000 000	1 001 943,33	2,54
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2.25% 21-11-26	EUR	700 000	784 443,81	1,99
TOTAL JAPON			1 786 387,14	4,53
LUXEMBOURG				
ALLERGAN FUNDING SCS 1.5% 15-11-23	EUR	220 000	232 085,75	0,59
TOTAL LUXEMBOURG			232 085,75	0,59
PAYS-BAS				
ENEL FINANCE INTL NV 1.5% 21-07-25	EUR	282 000	302 099,64	0,77
SHELL INTL FINANCE BV 0.125% 08-11-27	EUR	800 000	787 312,81	1,99
TOTAL PAYS-BAS			1 089 412,45	2,76
PORTUGAL				
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	800 000	933 538,80	2,37
TOTAL PORTUGAL			933 538,80	2,37
ROYAUME UNI				
LLOYDS BANK CORPORATE MARKETS PLC 0.25% 04-10-22	EUR	200 000	200 997,22	0,51
RMGLN 1 1/4 10/08/26	EUR	300 000	303 290,66	0,77
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	597 000	597 753,79	1,52
TOTAL ROYAUME UNI			1 102 041,67	2,80
SUEDE				
VATFAL 0 1/2 06/24/26	EUR	267 000	269 680,85	0,68
TOTAL SUEDE			269 680,85	0,68
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			34 161 735,38	86,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			34 161 735,38	86,67
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL OBLIGATION VARIABLE ISR 1	EUR	1 962	2 140 110,36	5,43

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
FEDERAL OBLIGATIONS INTERNATIONALES ISR CI	EUR	7,6	1 074 807,20	2,73
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE ESG I	EUR	8 688,591	867 903,35	2,20
TOTAL FRANCE			4 082 820,91	10,36
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 082 820,91	10,36
TOTAL Organismes de placement collectif			4 082 820,91	10,36
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FGBL BUN 0320	EUR	-30	66 900,00	0,17
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			66 900,00	0,17
TOTAL Engagements à terme fermes			66 900,00	0,17
TOTAL Instruments financiers à terme			66 900,00	0,17
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-66 900	-66 900,00	-0,17
TOTAL Appel de marge			-66 900,00	-0,17
Créances			74 321,10	0,19
Dettes			-79 244,65	-0,20
Comptes financiers			1 174 156,20	2,98
Actif net			39 413 788,94	100,00

PRO-FEDERAL OBLIGATIONS ESG P	EUR	660 411,914	54,45
PRO-FEDERAL OBLIGATIONS ESG GP	EUR	24 388,815	141,41